

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### **Arrêté du 11 octobre 2021 portant ouverture d'une session de l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire**

**NOR : JUSC2130128A**

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 11 octobre 2021, la session de l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire pour l'année 2022 est ouverte aux dates ci-après :

- l'option commerciale de l'épreuve écrite aura lieu le 10 mai 2022 ;
- l'option civile de l'épreuve écrite aura lieu le 11 mai 2022 ;
- les épreuves orales d'admission auront lieu du 27 juin au 8 juillet 2022.

Le lieu des épreuves est fixé à Paris ou dans l'un des départements limitrophes.

Les demandes d'inscription à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire devront être adressées par les candidats, dans les conditions prévues par l'article A. 811-14 du code de commerce, à la Commission nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01, au plus tard le 10 février 2022.

Les candidats devront déposer leur mémoire de rapport de stage au Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires, 6, boulevard des Capucines, 75009 Paris, au plus tard le 27 mai 2022.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMISSION NATIONALE  
D'INSCRIPTION ET DE DISCIPLINE  
DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES  
ET DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

TÉL : 01 44 77 64 29  
E-MAIL : [secretariat-cnid.dacs-d4@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-cnid.dacs-d4@justice.gouv.fr)

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

*Nul ne peut se présenter plus de trois fois à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire  
(article R.811-24 du code de commerce)*

Je soussigné(e) :            Madame                             Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Domicilié(e) :

.....  
.....  
.....

Atteste sur l'honneur me présenter à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur  
judiciaire pour :

la 1<sup>ère</sup> fois

la 2e fois

la 3e fois

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

COMMISSION NATIONALE  
D'INSCRIPTION ET DE DISCIPLINE  
DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES  
ET DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

13, PLACE VENDOME  
75042 PARIS CEDEX 01